



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed BOUDIAF

Procès-verbal du Conseil Scientifique de l'Université

17 Décembre 2018



Année universitaire 2018/2019

**Session ordinaire du Conseil Scientifique de l'Université
17 décembre 2018**



Étaient présents :

N°	Nom et Prénom	Qualité
1.	Mme Nassira BENHARRATS	Rectrice
2.	Mr Brahim BENYAHIA	Secrétaire Général
3.	Mr Belal ALSHAQAQI	Vice- Recteur de la Formation Supérieure du 1er et 2eme cycle, la Formation Continue, les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation
4.	Mr Lahouari TEMIMI	Vice-recteur chargé de la Formation Supérieure de Post-Graduation de l'Habilitation Universitaire et de la Recherche Scientifique
5.	Mr Mebrouk HAMMANE	Vice-recteur chargé du Développement, de la Prospection et de l'Orientation.
6.	Mr Amine Bouziane HAMMOU	Vice-recteur des relations extérieurs, de la coopération, de l'animation et de la communication et des manifestations scientifiques.
7.	Mr Abdelkader HACHICHI	Doyen de la Faculté d'Architecture et de Génie Civil
8.	Mr Abbes AZZI	Doyen de la Faculté de Génie Mécanique
9.	Mr Abdelghani TEBBOUNE	Doyen de la Faculté de Physique
10.	Mr Bachir DJEBBAR	Doyen de la Faculté de Mathématiques et Informatique
11.	Mr Larbi KACIMI	Doyen de la Faculté de Chimie
12.	Mr Abdellah BOUDJEMAA	Doyen de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
13.	Mr Bachir GHANEM	Doyen de la Faculté de Génie Électrique
14.	Mr Hichem LOUH	Directeur de l'institut d'Éducation Physique et Sportive
15.	Mr Nouredine SAADA	Directeur du CEIL
16.	Mr Zoubir AHMED FOUATIH	Président du Conseil Scientifique Faculté de Génie Électrique
17.	Mme Amina SABEUR	Présidente du Conseil Scientifique Faculté de Génie Mécanique
18.	Mr Ahmed BEKKA	Président du Conseil Scientifique Faculté de Chimie
19.	Mme Hadria FIZAZI	Présidente du Conseil Scientifique Faculté de Mathématiques Informatique
20.	Mr Tarik KADDOUR BENDAHEMA	Président du Conseil Scientifique de l'IEPS
21.	Mr Mohamed BENKADA	Représentant des enseignants de la Faculté de SNV



22.	Mr Ahmed ALLALI	Représentant des enseignants de la Faculté de Génie Électrique
23.	Mr Adda Belkacem ALI PACHA	Représentant des enseignants de la Faculté de Génie Électrique
24.	Mr Bachir KASMI	Représentant des enseignants de l'institut d'Éducation Physique et Sportive
25.	Mr Lahouari ADJLOUT	Représentant des enseignants de la Faculté de Génie Mécanique
26.	Mr Aissa SEDDAK	Représentant des enseignants de la Faculté de Génie Mécanique
27.	Mr Nossair ZIANI	Représentant des enseignants de la Faculté de Physique
28.	Mr Abdelaziz BENDRAOUA	Représentant des enseignants de la Faculté de Chimie
29.	Mr Mohamed HADJAL	Représentant des enseignants de la Faculté de Chimie
30.	Mr Brahim EL OUADI	Représentant des enseignants de la Faculté d'architecture et de Génie Civil
31.	Mme Rachida HADIBY GHOU	Coordinatrice de la cellule d'accompagnement pédagogique
32.	Mr Adil GUAOUAR	Responsable de la cellule d'assurance qualité
33.	Mr Maamar BOUDIA	Responsable de la cellule d'information et de communication
34.	Mr Guelta BOUCHIBA	Responsable du Réseau Informatique
35.	Mme Sabria BELGHORAF	Conservatrice de la bibliothèque

Étaient absents :

- Dr FALLAH DJABER Représentant des enseignants de la Faculté de Génie civil et Architecture : Absent excusé.
- Pr Nadhira MAHTAR : Président du Conseil Scientifique de la Faculté de Sciences de la Nature et de la Vie : Absente non excusée.
- Abbas BELFAR : Représentant des enseignants de la Faculté de physique : Absent non excusé
- Abdelkhaliq MEBARKI : Représentant des enseignants de la Faculté de Génie civil et Architecture. Absent non excusé
- Mr Abdessalam GUEZZOULI : Représentant des enseignants de la Faculté d'architecture et de Génie Civil. Absent non excusé

Ordre du jour du conseil scientifique d'université du 17 décembre 2018

I Pédagogie

- Évaluation de la rentrée 2018-2019 & bilan de fin d'année 2017-2018

II Post-graduation et Recherche

- Validation des résultats du concours de la formation doctorale 2018-2019.

III Relations Extérieures et Coopération

- Situation des projets en cours

IV Planification

- Budget équipements FNRSDT 2018

V Facultés et IEPS

- Bilan de fin de l'année 2017-2018,
- Évaluation de la rentrée des facultés
- Problèmes de gestion péda+++

VI Divers

- Harmonisation des procédures pédagogiques (contrôle continu, PV de délibérations)
- Comité pédagogique de l'Université
- Conseils de discipline des départements
- Recours Post-graduation
- Projet de création du dépôt institutionnel de l'USTO-MB
- Proposition du responsable du Domaine ST et renouvellement du responsable du domaine SNV.
- Projet AFEQ
- Projet de création de la plateforme 3M (Mécanique-Génie Maritime-Métallurgie) à l'IGCMO.



Le Lundi 17 décembre 2018, s'est réuni le conseil scientifique de l'université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf en session ordinaire.

La séance a été ouverte à 14h par Madame la Rectrice qui a souhaité la bienvenue à tous les membres. Elle a ensuite commencé à présenter le bilan des activités de l'année 2017-2018.

Madame la Rectrice a rappelé l'introduction d'une nouvelle opération, celle des inscriptions en première année de Master (M1), après celles des inscriptions, des transferts et de l'hébergement des nouveaux bacheliers ainsi que celle des concours d'accès au Doctorat mises en place depuis deux ans. La numérisation de la gestion universitaire s'est généralisée cette année aux fonctionnalités de la gestion des ressources humaines, des finances et aux délibérations de fin de semestres.

Au chapitre de la pédagogie, Madame la Rectrice a informé les membres du CSU que deux parcours de Masters professionnalisants ont été habilités pour l'année 2018-2019. Il s'agit du Master « Corrosion et Protection » et du Master « Génie des Plastiques ». Les programmes pédagogiques de ces parcours ont été Co-construits avec l'IAP qui participera aux enseignements théoriques et surtout pratiques.

Dans le même chapitre, Madame la Rectrice a précisé qu'au titre de l'année 2017-2018, l'USTOMB a délivré 5153 diplômes de graduation dont 3701 diplômes de Licence et 1452 diplômes de Master.

En post graduation, Madame la Rectrice a mis l'accent sur l'évolution significative du nombre de soutenances qui sont passées de 130 en 2016-2017 à 169 en 2017-2018 avec 106 soutenances de Doctorat en Sciences, 48 de Doctorat LMD et 15 de Magister.

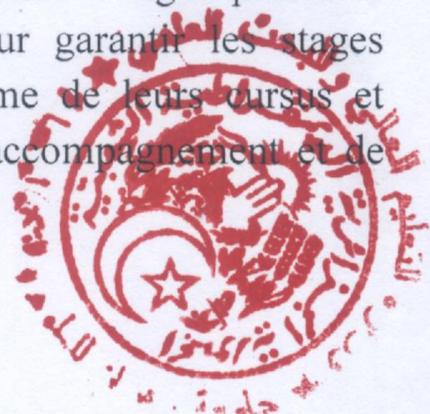
Le nombre d'habilitations universitaires est passé de 33 en 2016-2017 à 46 en 2017-2018.

En matière de formation doctorale, l'USTOMB a organisé 16 concours de Doctorat en Octobre 2018 avec inscription en ligne des candidats. À l'issue de ses concours, 50 nouveaux doctorants se sont inscrits dans 04 domaines de formation, 6 filières et 16 spécialités. L'USTOMB s'engage à assurer le développement des compétences des doctorants pour augmenter leurs possibilités d'embauche.

Concernant les relations extérieures le bilan de la coopération a montré une plus grande visibilité de l'USTO grâce à une évolution significative dans le tissage des relations avec le monde extérieur.

Tous les programmes dans lesquels l'USTO est partenaire avantagent en priorité la mobilité des doctorants et étudiants en graduation mais également la formation du staff administratif et la participation du staff académique aux enseignements dans les universités partenaires. Grâce à ces partenariats, 19 ATS ont bénéficié d'une formation à l'Université de Cadix, du 17 au 21-09-2018 sur Gestion stratégique des ressources humaines. En 2018-2019 des formations sont prévues sur les thèmes : Gestion stratégique des ressources humaines, Sécurité des sites Web et Gestion des laboratoires pédagogiques.

Dans l'objectif de renforcer la relation université-entreprises, l'USTOMB a signé plusieurs conventions avec des entreprises nationales et multinationales, pour garantir les stages d'induction des étudiants et contribuer à leur employabilité au terme de leurs cursus et partager notre savoir et notre savoir-faire en matière d'expertise, d'accompagnement et de formation de leurs personnels.





Dans le chapitre planification et prospective, la Rectrice a informé les membres du CSU de la situation relative à la réhabilitation du bloc B du département d'architecture qui est fermé depuis 2013. Elle a rappelé que la livraison du projet des 2000 places pédagogiques est toujours en attente.

Concernant la Formation des enseignants aux nouvelles pratiques pédagogiques, Madame la Rectrice a assuré l'engagement de l'USTOMB à mobiliser tous les moyens pour faire de cette formation un succès, grâce aux concours d'experts locaux et externes. 45 enseignants de l'USTO ont été formés en 2017-2018 et 30 nouvelles recrues de l'année 2018-2019 bénéficieront de la formation à partir de janvier 2019.

Au chapitre de la démarche qualité, Madame la Rectrice a rappelé que l'évaluation des activités de quatre facultés dans trois domaines complémentaires du RNAQUES, les infrastructures, la Coopération et les Relations avec l'Environnement Socioéconomique, a été réalisée en 2017-2018. Le rapport d'autoévaluation complémentaire a été remis à la CIAQES en septembre 2018 pour l'examiner

Monsieur GUAOUAR Adil succède à Monsieur FODIL Mustapha au poste de responsable de la cellule d'assurance qualité de l'USTO-MB.

Concernant le numérique à l'USTOMB, Madame la Rectrice a rappelé qu'un plan d'actions avait été mis au point pour réaliser les objectifs escomptés par l'opération de numérisation de notre établissement. La cellule d'information intégrée et de suivi de la numérisation avait pour objectif en 2016 d'introduire le numérique au niveau des services de la pédagogie pour l'inscription des bacheliers et leurs transferts intra et inter -établissements. La première phase a été lancée à la rentrée 2016-2017, avec le lancement de PROGRES pour la numérisation du suivi du cursus de l'étudiant depuis son inscription jusqu'à la délivrance de son diplôme final. La commission de mise en place et de suivi de la numérisation des services a été installée le 27 février 2018 avec pour mission de coordonner la réflexion autour du numérique à court, moyen et long terme pour l'USTO-MB. Elle a mis au point une feuille de route avec des échéanciers et a commencé par mettre en place les modules Formation et Vie Étudiante (FVE), Référentiel, Gestion des Ressources Humaines (GRH) et Finance et Comptabilité.

D'autre part cinq plateformes données destinées à la collecte et à la gestion de données relatives aux étudiants, aux doctorants et aux personnels enseignant, administratif et technique ont été mises en place et sont fonctionnelles. Quatre autres plateformes « Services » ont été mises en place pour faciliter l'accès des services administratifs aux usagers.

Des formations sont programmées pour le personnel exploitant les plateformes ainsi que des formations de vulgarisation de l'utilisation sont destinées aux usagers des plateformes.

Le comité local de la numérisation s'est également chargé de former les éléments des établissements de la région ouest à la familiarisation avec la plateforme PROGRES et a programmé des formations périodiques sur le fonctionnement des différents modules de cette plateforme pour les participants de tous les établissements de la CRUO, en fonction des opérations lancées par le PAPS/ESRS.

Après la présentation de, Madame la Rectrice un débat a été ouvert.

La titularisation des enseignants nouvellement recrutés a été soulevée, Madame la Rectrice a instruit les doyens pour organiser des CSD extraordinaires afin de se prononcer sur la validation de la titularisation dans les délais réglementaires. Il a été aussi question du manque

d'experts en Génie maritime au niveau de la CRUO. Madame la Rectrice s'est engagée à demander à la CRUO d'inscrire des experts dans cette spécialité pour les prochaines sessions. La question de la domiciliation des modules de physique enseignés par les enseignants de la faculté de physique dans différents départements a été discutée. Madame la Rectrice avait préalablement instruit les doyens pour coordonner les affectations des enseignants de physique, de chimie, de mathématiques et d'informatique dans les différents départements de l'établissement en respectant les charges pédagogiques statutaires. Il a également été question des projets PRFU et leur validation par l'établissement. Monsieur le vice-recteur chargé de la post graduation a précisé que tous les recours ont été pris en charge à temps.

RENTREE UNIVERSITAIRE 2018 – 2019

I. Vice-Rectorat chargé de la Formation Supérieure du 1er et 2eme cycle, de la Formation Continue, des Diplômes, et de la Formation Supérieure de Graduation

3812 Nouveaux bacheliers ont rejoint l'USTOMB cette année. Ainsi pour 2018-2019, 21090 étudiants ont été inscrits à l'USTOMB, dont 14748 en Licence et 6342 en Master.

Concernant les transferts au titre de l'année 2018-2019, il y a eu 2331 demandes entrantes, parmi lesquelles 641 ont été accordées, et 347 demandes sortantes toutes accordées.

À l'issue de l'année 2017-2018, 5153 étudiants ont été diplômés pour les deux premiers cycles de formation.

Suite aux opérations de mise en conformité des licences et d'harmonisation des masters plusieurs offres de formations dont des Filières Nationales du domaine ST (quatre en Génie Maritime, deux en Métallurgie et quatre en Hydraulique) et quatre du domaine SNV (deux parcours de licence et deux parcours de Master en microbiologie) restent à habilitier par la CNH.

Concernant les examens de fin du semestre 1, Monsieur le vice-recteur a précisé que la programmation s'est effectuée après 15 semaines d'enseignement. Ils débiteront à partir du 15 janvier 2019 pour les L2, L3 et M2 et à partir du 10 janvier 2019 pour les L1. Les examens des parcours M1 seront programmés selon l'état d'avancement des enseignements.

II. Vice-Rectorat Chargé de la Formation Supérieure de Troisième Cycle, de l'Habilitation Universitaire, de la Recherche Scientifique, et de la Formation Supérieure de Post-Graduation

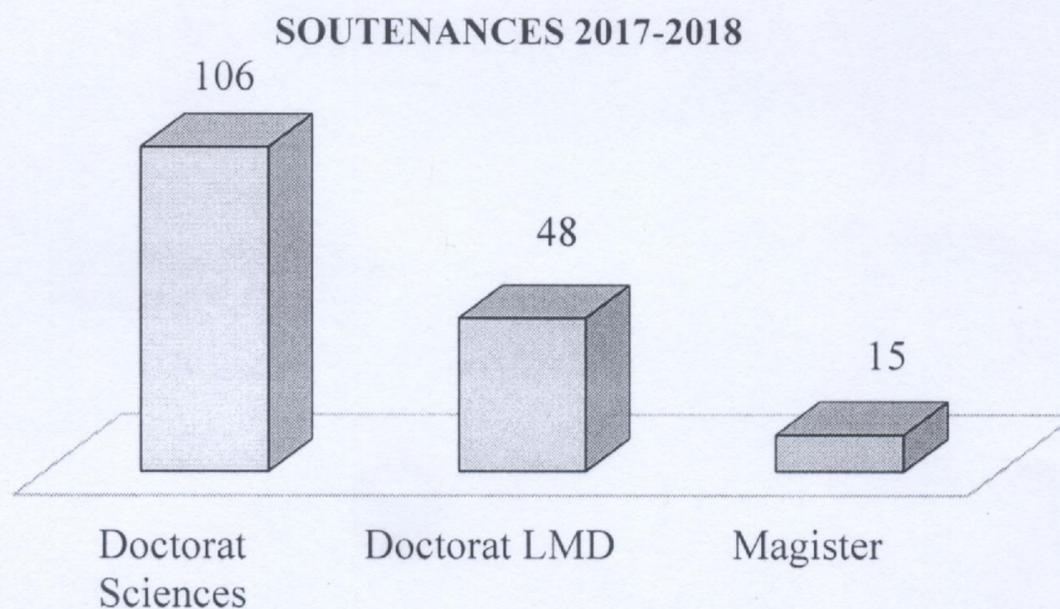
Concernant la formation doctorale, 50 nouveaux postes ont été ouverts cette année à l'USTOMB, et sont répartis par domaine comme le montre le tableau 1.

Tableau 1-Répartition des doctorants de la promotion 2018-2019 par domaine

	ST	SM	SNV	STAPS	Total
Étudiants issus de l'USTO-MB	14	5	9	1	31
Étudiants hors USTO-MB	15	4	0	2	19
Total	29	9	9	3	50

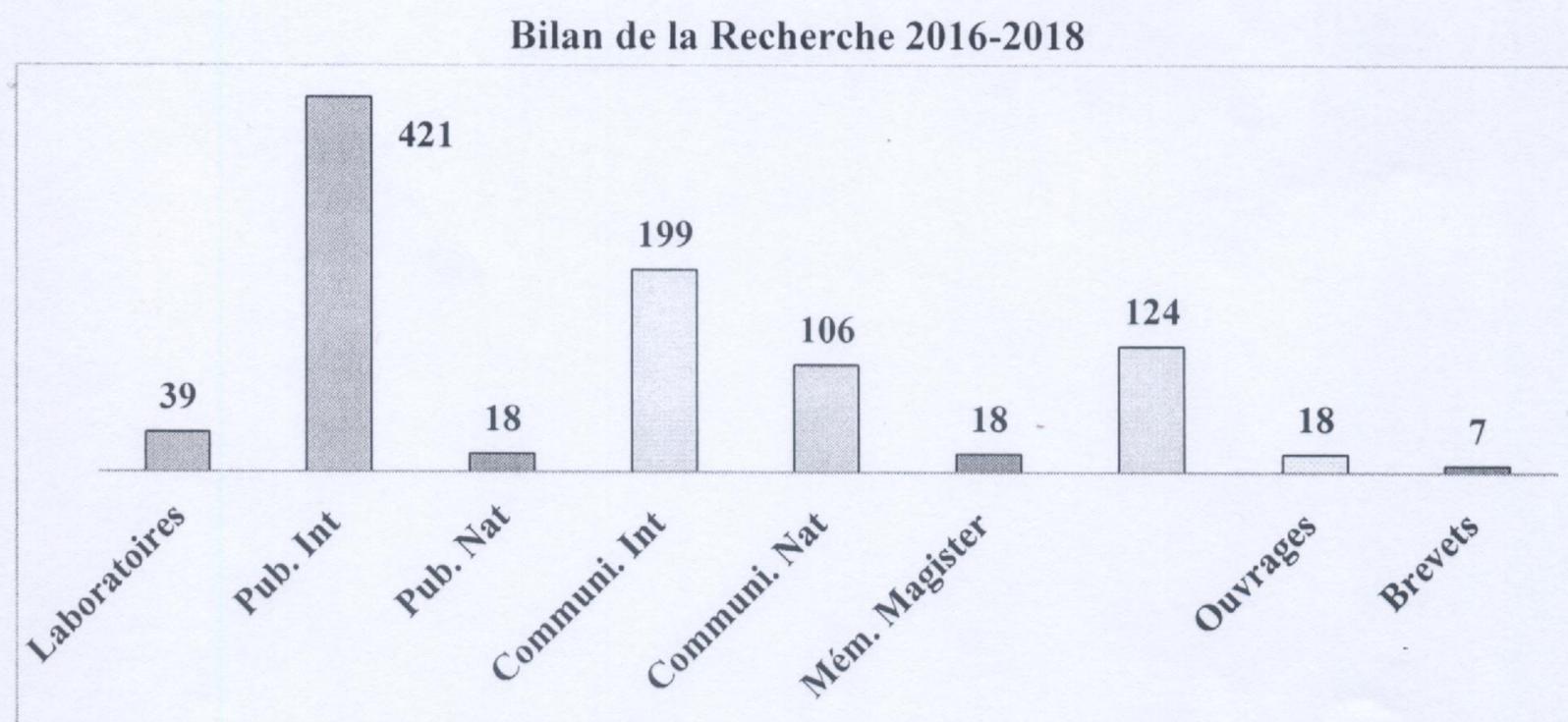


Concernant le bilan des soutenances, 169 Soutenances de doctorat et magister ont été réalisées en 2017-2018. L'évolution des soutenances de doctorat et magister sur les quatre dernières années est présentée dans l'histogramme ci-dessous ainsi que 22 habilitations universitaires.



Pour 2018-2019, 53 soutenances de doctorat et 13 soutenances HR ont été effectuées depuis la rentrée de septembre 2018 à ce jour.

8461 doctorants sont inscrits au titre de l'année 2018-2019. Il est important de noter que 344 doctorants en Science et DLMD sont non encore inscrits. Le bilan de la recherche scientifique sur les trois années 2016-2017-2018 est présenté dans l'histogramme ci-dessous.



III. Vice Rectorat chargé des Relations Extérieures, de la Coopération, de l'Animation et des Manifestations Scientifiques

En 2017-2018, l'USTOMB a signé une quinzaine de conventions nationales et internationales qui sont détaillées dans le tableau 2.

Tableau 3 -Liste des conventions signées par l'USTO-MB en 2017-2018

NATIONALES	INTERNATIONALES
Institut National Algérien de la Propriété Industrielle ci-après appelé INAPI	Technical University of Iasi-Tuiasi-Roumanie
Adex Technology Sarl	Université de technologie de Przyrodniczy, Pologne
Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeune	
Musée d'Oran	Université de Granada, UGR, Espagne
Algerian Learning Centers - ALC	
Sonatrach Spa	Université de Murcia, Espagne
Clinique Oncopole – L'espoir	Kafkas University, Turquie
SARL El Wafa Aluminium	Firat University, Turquie

Le bilan des manifestations Scientifiques au titre de l'année 2018 est présenté dans le tableau 3. Celui des manifestations prévues pour l'exercice 2019 est détaillé dans le tableau 3 bis.

Tableau 3 Liste des conférences 2017-2018

N°	Conférences Internationales
01	6ème conférence internationale sur l'informatique et ses applications CIIA2018 en collaboration avec l'Université Moulay Tahar de Saida, l'Université Concordia et l'Université de Regina
02	OPAL 2018 en collaboration avec la SOAP à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la lumière
03	La 4ème édition du Colloque international sur « Sols Non Saturés et Construction Durable »
04	Mission d'Assistance Technique sur « l'internationalisation des Universités Algériennes », organisée par MESRS et NEO Erasmus
N°	Conférences Nationales et Workshop
01	Les Techniques de Restauration par l'architecte restaurateur de la chapelle de Santa Cruz
02	Rencontre nationale sur le patrimoine
03	Conférence et Workshop sur les oeuvres de Fernand Pouillon
04	« Thinking The City » en perspective des jeux méditerranéens Oran 2021



Tableau 3 bis : Liste des manifestations scientifiques prévues en 2019

N°	Conférences Internationales
01	2ème Workshop international intitulé « La Cryptographie et ses Applications », Prévu les 22 et 23 avril 2019 - Faculté de Génie Électrique.
02	11ème Conférence Nationale sur « La Haute Tension (CNHT'19) » Prévu les 29 et 30 avril 2019 - Faculté de Génie Electrique.
03	Séminaire de Clôture du Projet CBHE: ICMED, Prévu les 24 et 25 septembre 2018 – USTO-MB.
04	Congrès Scientifique sur « La Génie des procédés (CIGP2019) » du 26 au 28 octobre 2019 - Faculté de Chimie.
05	Journée Internationale de « la Thermique » du 28 au 30 octobre 2019 - Faculté de Génie Mécanique.
06	1st Conférence Internationale sur « Les Énergies Renouvelables et la Conversion d'Énergie » du 11 au 13 novembre 2019 - Faculté de Physique.

Le 09-12-2018, dans le cadre du cycle de conférences sur les mathématiques organisées en hommage à Maurice AUDIN, l'USTOMB et pour la première fois a été honorée par la visite de deux médaillés FIELDS. Il s'agit des professeurs CÉDRIC VILLANI qui a animé une conférence intitulé « Théorème vivant- Quand la science se fait aventure » et NGO BAO CHAU qui a donné une conférence sur « les Fonctions L et conjectures de Langlands ». Les deux invités étaient accompagnés par le professeur Abdallah Mokrane, de l'université de Paris VIII, qui a donné une conférence sur « les Attaques par canaux cachés ».

1. Au chapitre des accords programmes et coopération, l'USTOMB a concrétisé et bénéficié des projets et programmes suivants :

Projet Erasmus KA2 de type CBHE « Renforcement de l'Infrastructure dans les EHS »

- ICMED sur la gestion de la mobilité dans le cadre du programme Erasmus.
- BLIND-SIDE sur la prise en charge des étudiants non-voyants.
- ESAGOV sur la Gouvernance.

Autres Projets :

- Projet Mevlana avec deux universités Turques : Kafkas University et Firat University
- Trois Programme CMEP-PHC Tassili un en Mécanique et deux en Chimie.
- Projet avec la Physikalisch - Technische Bundesanstalt PTB sur le « Renforcement de l'infrastructure qualité pour l'énergie solaire thermique au Maghreb ».

Programme ERASMUS +

En 2017-2018, l'USTO-MB a bénéficié de 77 bourses ERASMUS +, dont 47 bourses pour les Étudiants et 30 pour le staff académique et administratif.

Pour le premier semestre de l'année universitaire 2018-2019, l'USTOMB a bénéficié de 59 bourses du même programme, dont 33 pour étudiants, 18 pour le personnel académique et 08 pour le personnel administratif et technique.

Erasmus KA107 ICM



Dans le cadre de ce programme l'USTOMB a finalisé des accords de coopération avec 13 universités. L'USTO-MB a reçu en 2017-2018 10 membres des personnels académique et administratif de 3 universités, espagnole, roumaine et italienne.

Notre établissement accueille plus de 500 étudiants étrangers tous cycles confondus. À la fin de l'année universitaire 2017-2018, 160 étudiants de 22 pays différents ont été diplômés en Licence (101 étudiants) et en Master (59 étudiants).

VI. Vice Rectorat du Développement, de la Prospective, de l'Information et de l'Orientation

Les opérations d'investissement inscrites à l'indicatif de la DEP, et celles inscrites à l'indicatif de la direction de la jeunesse et des sports sont présentées dans le tableau 4. Les opérations d'équipement inscrites à l'indicatif de l'USTO au titre du patrimoine sont présentées dans le tableau 5.

Tableau 4 Opérations DEP et DJS

Opérations d'investissement inscrites à l'indicatif de la DEP		
1	Réalisation des 2000 places pédagogiques de l'institut d'éducation physique et sportives	En voie de réception provisoire.
2	Réalisation de la salle de gymnastique d'IEPS	En attente de réception
3	Réhabilitation et mise à niveau de l'école d'architecture (08 lots)	Opération arrêtée
À l'indicatif de direction de la jeunesse et des sports		
1	Aménagement des gradins de l'IGCMO	Travaux achevés, non réceptionnés
2	Réalisation salle de Gymnastique IGCMO	En cours de réalisation

Les informations relatives à l'état de Consommation du budget d'équipement FNRSDT 2018 sont présentées respectivement dans le tableau 5.

Tableau 5 État prévisionnel des consommations du budget FNRST équipements pour 2018 (montants en DA)

Solde au 31/12/2017	Montant octroyé en 2018	Montants Cumulés	-Montant consommé au 31/12/2018	Solde au 31/12/2018
344 033 642,95	310 689 844,57	654 723 487,52	63 089 911,40	591 633 576,12

V-Bilan des facultés pour l'année 2017-2018 et la rentrée universitaire 2018-2018

Les Doyens de sept facultés et le Directeur de l'IEPS ont été invité à présenter les bilans de fin d'année 2017-2018 et celui de la rentrée 2018-2019. Ils ont développé les points suivants :

- L'inscription des nouveaux bacheliers par domaine et par filière
- La répartition des effectifs inscrits par cycle de formation et par département pour l'année universitaire 2018-2019
- Les effectifs diplômés de l'année 2017-2018



- Les effectifs inscrits en post-graduation (2017-2018)
- Les soutenances de Doctorat et Habilitation Universitaire au titre de l'année 2017-2018.

Ils ont également soulevé les problèmes pédagogiques inhérents à leurs facultés respectives qui se résument comme suit :

Pour la faculté de Génie Civil et Architecture, Monsieur le doyen a signalé le manque d'espaces pédagogiques pour le département d'architecture dû à la réhabilitation du bloc B non encore achevée ainsi que quelques difficultés de gestion du progiciel PROGRES au niveau de la faculté à cause de l'absence d'internet et le manque d'agents de saisie au niveau des départements.

Pour la faculté de Chimie, Monsieur le doyen a exposé les problèmes de la faculté qui sont relatifs au manque d'espaces pédagogiques, de produits chimiques pour les TP et a également signalé le problème de l'étanchéité des toits de locaux pédagogiques qui paralysent certains enseignements par temps de pluie.

Pour la Faculté de Génie Électrique, Monsieur le doyen a soulevé le problème de l'augmentation des effectifs étudiants qui affecte le nombre et surtout la qualité des travaux pratiques et présage le problème de leur encadrement en fin de 2eme cycle.

Pour la Faculté de Génie Mécanique, Monsieur le doyen a soulevé le problème des parcours harmonisés toujours sans arrêts.

Pour la Faculté de Physique, Monsieur le doyen a soulevé les problèmes du traitement des dossiers de transfert et celui du déplacement de mobilier (chaises) des salles de TD.

Pour la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, Monsieur le doyen a parlé du faible taux d'encadrement en graduation et en post-graduation, du manque de locaux pédagogiques, de l'état des amphithéâtres 2 et du manque de matériels, réactifs et consommables de TP ainsi que celui des terrains de stages.

Pour la Faculté de Mathématiques et Informatique, Monsieur le doyen a soulevé le problème de l'étanchéité des locaux pédagogiques, celui du manque d'équipement pédagogique pour les salles de TP et celui du manque d'ouvrages pour la salle de lecture. Il a également soulevé le problème que pose la dissolution du laboratoire LAMOSI particulièrement celui de la réaffectation des doctorants.

Pour l'Institut d'Éducation Physique et Sportive, Monsieur le directeur a exposé les problèmes relatifs à la gestion de l'institut et qui sont relatifs à la clôture tardive de l'année universitaire 2017-2018 en raison de la grève des étudiants en STAPS de l'année dernière, au manque de personnel qualifié pour l'application du système PROGRES et au manque de matériel adapté au TP.

Madame la Rectrice a apporté quelques éléments de réponse aux préoccupations des doyens, les problèmes de l'insuffisance des équipements de TP et de l'étanchéité des locaux sont liés au gel des budgets qui dure depuis 3 ans. Ceux relatifs à l'acquisition des réactifs pour les TP sont liés à la dotation budgétaire de l'établissement qui décroît d'année en année et à l'augmentation vertigineuse des prix de ces réactifs. Une enveloppe de 5 million de DA est réservée à l'achat d'équipement informatique au profit de la pédagogie, l'opération est en cours. Les Pc des salles de TP informatique seront partiellement et progressivement renouvelés en fonctions des moyens financiers disponibles.



VI- Divers

Les membres du CSU ont débattu les points suivants :

1. Harmonisation des procédures pédagogiques

Monsieur le vice-recteur chargé de la pédagogie a présenté une proposition d'harmonisation des procédures pédagogiques pour toutes les facultés et institut, dont la plus problématique concerne la notation des contrôles continus. La proposition débattue par les membres du CSF est la suivante :

• Contrôle continu

La procédure proposée consiste à organiser **deux tests écrits** après une réunion du comité pédagogique de la matière pendant laquelle les épreuves sont préparées de manière équitable pour tous les groupes. Les tests seront organisés pour chaque groupe en séance de TD. Chaque test écrit est noté sur **8 points**.

Le responsable de matière organise, à la fin du semestre, un test écrit aux étudiants ayant des absences justifiées.

La note de participation et d'assiduité est basée sur une évaluation régulière et concerne la discipline, la présence et la participation de l'étudiant pendant le TD. La moyenne des notes de participation **est de 4 points**. Un point est déduit pour chaque absence justifiée ou non.

La procédure a été approuvée et adoptée à l'unanimité par les membres du CSU. à L'équipe pédagogique de formation a le choix d'informer l'étudiant de la tenue du test ou de faire un test surprise.

Cette procédure sera applicable par toutes les facultés et institut à partir du 2^{ème} semestre 2018-2019.

• Gestion des dettes antérieures

Concernant l'organisation des examens pour les étudiants inscrits en L2, L3 et M2 ayant des dettes antérieures et qui ont bénéficié d'une admission en année supérieure sans avoir validé tous les crédits, Monsieur le vice-recteur a proposé la démarche suivante :

- Les chefs des départements doivent coordonner entre eux afin de convenir d'un planning des examens des différents niveaux pour permettre à ces étudiants de les passer. Les dates convenues seront affichées.
 - Dans les cas où la coordination n'est pas possible, les étudiants concernés par les dettes peuvent être évalués lors d'un examen de remplacement.
 - Une journée par semaine (ex: samedi) sera retenue pour organiser ces examens durant tout le semestre.
 - La programmation doit se faire pour une ou deux matières par journée et par spécialité /filière/domaine.
 - Le Chef de département doit s'assurer de la remise des notes par les enseignants au service de la scolarité et qu'elles soient enregistrées avant la fin du semestre.
1. L'étudiant peut garder ses notes de TD et TP acquises l'année précédente si elles sont supérieures ou égale à 10/20. Dans ce cas il doit en faire la demande par écrit au chef du département.



Cette proposition a été adoptée à la quasi-totalité des membres du CSU, favorisant la capitalisation des acquis qui est dans l'esprit du système LMD.

2. Comité pédagogique de l'université

Une proposition de constitution d'un comité pédagogique de l'université a été présentée aux membres du CSU.

Il sera composé des responsables des 6 domaines (SM, SNV, MI, AUMV, STAPS et ST). Pour assurer une représentativité de toutes les facultés 03 enseignants chercheurs sélectionnés parmi les plus hauts gradés des facultés de Génie électrique, de Génie mécanique et de Chimie compléteront la composition du comité, le et portera exclusivement sur les problèmes pédagogiques.

Il sera chargé de la gestion des problèmes soumis par le vice-recteur chargé de la pédagogie. Il veillera au bon fonctionnement des comités pédagogiques des départements. Le CPU se réunira une fois par trimestre. Sa première mission sera la finalisation et la mise en application du guide des procédures de l'USTO.

3. Conseils de disciplines de départements

Madame la Rectrice a attiré l'attention des membres du CSU sur l'importance du rôle des conseils de disciplines de département et facultés. Elle a exhorté les doyens de veiller au renouvellement de la composante de ces conseils dès que le mandat arrive à terme et à l'élaboration de leur règlement intérieur dès leur première réunion.

4. PV de Délibérations finales

Madame la Rectrice a souligné une défaillance importante constatée dans l'élaboration des PV finaux de délibérations par certaines facultés. Il s'agit de l'absence de PV additifs et correctifs élaborés suite aux modifications des notes apportées par les enseignants après réclamations des étudiants.

Elle a demandé aux doyens d'envoyer à l'avenir au vice-rectorat chargé de la pédagogie à chaque fin d'année universitaire deux copies des PV de délibérations finaux (le PV initial et le PV additifs et correctif) de tous les semestres dûment vérifiés par les services compétents de la faculté.

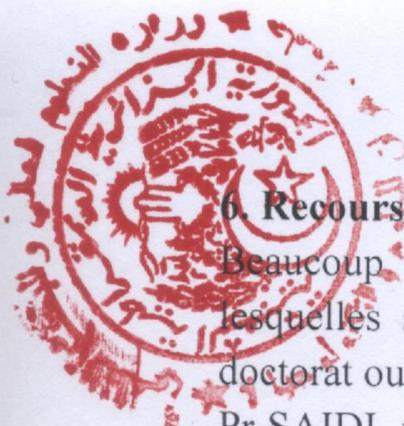
Une attention particulière sera accordée aux PV des années diplômantes (L3 et M2 cf arrêté 711).

5. Mission des CSD

Le Comité Scientifique de Département (CSD) est un organe consultatif du département qui émet des avis et recommandations sur tous les aspects liés à la recherche scientifique et l'enseignement en graduation et post-graduation.

Madame la Rectrice a demandé aux doyens d'organiser des réunions avec les présidents et membres des CSD pour les rappeler à leurs missions qui sont clairement définies dans les textes réglementaires en vigueur (Arrêté N°53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du comité scientifique de département).





6. Recours en Post-graduation

Beaucoup de recours sont présentés au CSU, ils concernent souvent les revues dans lesquelles sont publiés les articles présentés par les candidats pour leurs soutenances de doctorat ou d'habilitation universitaire.

Pr SAIDI, membre extérieur du CSU et président de la commission de Post graduation de la CRUO a informé les membres du CSU de la résolution adoptée par la commission PG de l'ouest et qui est appliquée par toutes les universités ouest.

Les publications soumises par les candidats aux soutenances de Doctorat et d'Habilitation Universitaire de catégorie A et B doivent être dans des revues indexées dans les bases SCOPUS ou THOMSON et avoir un indice de visibilité. Ces revues ne doivent en aucun cas figurer sur la liste des revues prédatrices établie par la DGRSDT.

Cette résolution a été soumise au vote et a été approuvée à l'unanimité par les membres du CSU. Elle sera applicable à dater de la tenue du CSU.

Elle annule tout ce qui a été retenu par les CSU précédents concernant la nature de la revue et le paiement.

Les membres du CSU ont étudié les recours présentés par les doctorants et qui sont résumés dans le tableau ci-dessous :

a) Recours concernant la recevabilité des publications des doctorants

Au vue de cette nouvelle résolution, les membres du CSU ont émis les avis suivants :

N°	Facultés	Doctorants	Problèmes	Avis du CSU
1	Mathématiques Informatique	ALLALI Mohamed Abdilmadjid	Revue de catégorie B payante	Avis Favorable à la soutenance de Doctorat
2	Génie Mécanique	OULHACI Zohour Safia	Revue de catégorie B payante	Avis Favorable à la soutenance de Doctorat
3	Génie Electrique	BENABDELKADER Abdallah	Revue de catégorie B payante	Avis Favorable à la soutenance de Doctorat
4	Génie Mécanique	BENZAAMA Abdellah	Revue de catégorie B payante	Avis Favorable à la soutenance de Doctorat
5	Architecture et Génie Civil	BEGHDOUD Lamia Khadidja	Revue non indexée	Avis Défavorable à la soutenance de Doctorat
6	Architecture et Génie Civil	BOUROUMI Mohamed Tewfik	Revue non indexée	Avis Défavorable à la soutenance de Doctorat
7	Architecture et Génie Civil	MEBARKI Abdelkhalik	Revue non indexée	Avis Défavorable à la soutenance de Doctorat

8	Architecture et Génie Civil	BOUDINAR Aïnès	Revue de catégorie B sans mesure de visibilité	Avis Défavorable à la soutenance de Doctorat
9	Génie Électrique	MEDEGHRI Shahrazed	Revue de catégorie B sans mesure de visibilité	Avis défavorable à la soutenance de Doctorat

b) Composition de jury de soutenance de thèses de Doctorat et d'Habilitation universitaire

En l'absence du CSF de la Faculté de Génie Civil et d'Architecture arrivé au terme de son mandat et non encore reconstitué, et afin d'éviter de pénaliser les doctorants ayant finalisés leurs travaux de thèse, les membres du CSU ont examiné et validé les propositions des jurys de thèse de doctorat proposées par leurs encadrants ainsi que le jury de soutenance de HU.

Il s'agit des candidats suivants :

1. Monsieur BOUKEZZI Lamir : Soutenance de thèse de Doctorat en Sciences
2. Monsieur GOUFI Noureddine : Soutenance de thèse de Doctorat en Sciences
3. Madame KADI Hayet : Soutenance de thèse de Doctorat LMD
4. Madame REZAK Salima : inscription en habilitation universitaire

1. Les membres du CSU ont émis un avis favorable à la soutenance de thèse de Doctorat en Sciences de Monsieur **Lamir BOUKEZZI** intitulée : « **Proposition d'une méthodologie d'évaluation de la capacité portante des ponts rails métalliques** » avec la composition du jury suivante :

Membres de Jury	Grade	Qualité	Domiciliation
Driss Djaouad RAHAL	Professeur	Président	UNIV-USTO MB
Abdelatif BENAÏSSA	Professeur	Encadrant	UNIV-USTO MB
Nadir BOUMECHRA	Professeur	Examineurs	UNIV-Tlemcen
Abdellatif MAGNOUNIF	Professeur		UNIV-Tlemcen
Bachir NASSER	Professeur	Invité	UNIV-USTO MB

2. Les membres du CSU ont émis un avis favorable à la soutenance de thèse de thèse de Doctorat en Sciences de Monsieur **Noureddine GOUFI** intitulée « **Activation chimique des produits pouzzolaniques pour l'élaboration d'un nouveau ciment** » avec la composition de jury suivante :

Membres de Jury	Grade	Qualité	Domiciliation
Abdelkader MAHI-	Professeur	Président	UNIV-USTO MB
Djamel Elddine KERDAL	Professeur	Encadrant	UNIV-USTO MB
Rachida IDIR	Maitre de recherche	Co-Encadrant	CEREMA/France
Nadia BELLAS	Professeur	Examineurs	UNIV-Mostaganem
Hamid KHELAFI	Professeur		UNIV-Adrar
Sofiane BENOSMANE	Maitre Conférence A		UNIV-Tlemcen



3. Les membres du CSU ont émis un avis favorable à la soutenance de thèse de Doctorat LMD de Madame **Hayet KADI** intitulée « **Analyse comparative de l'architecture des arcs de triomphe en vue de proposition d'un processus de reconstruction 3D paramétrique sur nuages de points** » avec la proposition de jury suivante :

Membres de Jury	Grade	Qualité	Domiciliation
Sidi Mohamed BENKOULA	Maitre Conférence A	Président	UNIV-USTO MB
Karima ANOUCHE	Professeur	Encadrant	UNIV-USTO MB
Ali CHOUGUI	Maitre Conférence A	Examineurs	UNIV-Mostaganem
Nadir BOUMECHRA	Professeur		UNIV-Adrar
Kheireddine RAMDANE	Professeur		UNIV-Tlemcen

4. Les membres du conseil scientifique de l'université ont émis un avis favorable à l'inscription en habilitation universitaire de Madame **Salima REZAK** et **approuvent** les experts suivant :

Membres Experts	Grade	Domiciliation
Djilali YABERDI	Professeur	UNIV-USTO MB
Mohamed ACHITE	Professeur	UNIV-USTO MB
Samira BABAHAAMED	MCA	UNIV-CHLEF

7. Projet de création du dépôt institutionnel pour l'amélioration de la Visibilité de l'USTO-MB

Pour augmenter et améliorer la visibilité de l'USTOMB, Madame la Rectrice a exposé aux membres du CSU les recommandations de la DGRSDT. Il s'agit de créer le fond institutionnel de l'université et de le mettre en ligne.

Pour cela les d'actions listées ci-dessous sont indispensables et requièrent le concours de toute la communauté universitaire :

1. Une page web sera créée par enseignant de l'USTO, la plateforme appelée à héberger ces pages est déjà prête. Elle sera mise à disposition de tous les enseignants chercheurs pour l'introduction des informations relatives à leurs activités pédagogiques et de recherche qui alimenteront ces pages Web.
2. Les enseignants chercheurs et doctorants de l'USTO-MB doivent impérativement s'inscrire sur Google-Scholar.
3. Les mémoires de fin d'études seront mis en ligne pour alimenter le Dspace.
4. L'annuaire des laboratoires de recherches doit être élaboré et mis en ligne. Les informations concernant les chercheurs et leurs activités seront régulièrement mises à jour.





5. La messagerie électronique institutionnelle sera utilisée par toute la communauté universitaire de l'USTO comme moyens de communication en intra et extra établissement. Pour cela les enseignants et doctorants sont invités à se rapprocher du responsable du service réseau pour la création de leurs comptes qui sera sur le modèle « **nom.prénom@univ-usto.dz** ».

6. L'affiliation de l'USTO-MB doit être portée dans tout ce qui est publié par la communauté. Elle doit être unique et conforme à ce qui a été retenu par le CSU de juin 2016.

L'appellation adoptée pour l'USTO-MB est « **Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf** » qu'il ne faut ni déformer ni traduire en anglais ou en arabe et encore moins remplacer par l'acronyme USTO-MB.

7. Proposition et renouvellement des responsable des Domaines ST et SNV.

Les membres du CSU ont approuvé la proposition de nomination de Monsieur Boudia Maamar comme responsable du domaine ST et celle de la reconduction du Pr DJABEUR Abderezzak comme responsable du domaine SNV.

8. Projet AFEQ

Mme Bendoukha Hayat, responsable du projet AFEQ pour l'USTO-MB a présenté aux membres du CSU les grandes lignes du projet AFEQ ainsi que le programme de travail préparé par l'équipe mixte. Ainsi dans le cadre de la professionnalisation des parcours de licence et Master, plusieurs parcours ont été sélectionnés. Les programmes seront co-construits par les équipes pédagogiques issues des facultés et les partenaires industriels. Des experts assurent des formations ciblées au deux équipes pour leur permettre de mener à terme l'élaboration et la mise au point des programmes pédagogiques.

La première formation a eu lieu du 06 au 10 janvier 2019 et portait sur l'approche par compétences.

9. Projet de création d'une deuxième plateforme technologique à USTO.

« Plateforme 3M » (Mécanique-Génie Maritime-Métallurgie) IGCMO.

Les membres du CSU ont émis un avis favorable à la création d'une deuxième plateforme à l'USTO-MB (IGCMO). La première plateforme est située à l'USTO Bir El Djir et concerne le prototypage et la maintenance industrielle.

Il s'agit de la plateforme (Mécanique- Maritime-Métallurgie, ayant pour acronyme « Plateforme 3M » prévue à l'IGCMO qui groupera les bassins de carène et de manœuvrabilité du département de Génie Maritime, la microfonderie du département de Métallurgie et l'atelier du département de Génie Mécanique.

Suite à sa visite à l'IGCMO en Novembre 2018, Monsieur le Directeur Général de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique a proposé d'associer les trois structures en un service commun appelé « plateforme technologique » qui sera créé par décret après approbation du comité sectoriel.

Une fois créée, la plateforme, bénéficiera des fonds nécessaires à sa mise en fonctionnement et à l'acquisition des équipements. Cette plateforme profitera pleinement à la communauté universitaire, elle offrira des terrains de travaux pratiques et de stages pour les étudiants, et permettra aux chercheurs de mener à terme leurs travaux. Elle permettra aussi de générer des

ressources propres à l'USTO-MB par la prestation de service, l'expertise et l'accompagnement des partenaires économiques.

Le budget dédié à la plateforme servira à la prise en charge progressive de l'achat des équipements des bassins, à la remise en état de la fonderie avec l'appui du Centre de Recherche en Technologie Industrielles pour le diagnostic ainsi qu'à la modernisation des équipements de l'atelier de mécanique. Plusieurs réunions ont eu lieu au niveau de la faculté de Génie Mécanique et les responsables de projets pour les trois départements ont été désignés. Il s'agit de :

- Mr MEHAL Kada : Responsable pour le département de Génie Mécanique (Ateliers)
- MR BENSLIMANE Mohamed : Responsable pour le département de Génie Maritime (Bassins de carène et manœuvrabilité)
- Mr BOUACHRIA Bachir : Responsable de la plateforme pour le département de Métallurgie(Microfonderie)

Un premier dossier a été constitué et acheminé à la DGRSDT.

10. Habilitation de parcours de licences et Masters :

Les membres du CSU ont émis un avis favorable à la proposition d'habilitation de 10 nouveaux parcours de filières nationales du domaine ST, soient quatre en Génie Maritime, deux en Métallurgie et quatre en Hydraulique. Ils ont également donné un avis favorable à l'habilitation pour le domaine SVN de deux parcours de licence en microbiologie et deux parcours de Master en microbiologie.

11. Les membres du CSU ont donné un avis favorable au changement de l'intitulé du département de « Socle commun Physique » en département de « Socle commun » au niveau de la faculté de physique.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance a été levée à 18h30.

La présidente

السيدة بين حراث نشورة
رئيسة المجلس العلمي
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا
"محمد بوضياف"

